

## **Demande de résidence Aquitaine-Singapour** 15 octobre – 30 novembre 2015

ÉCLA Aquitaine invite les auteurs et écrivains aquitains à soumettre leur candidature pour l'obtention d'une résidence d'écriture de six semaines à Singapour. Cette résidence croisée (un auteur Singapourien sera reçu en Aquitaine au printemps 2015) est développée dans un esprit de coopération interculturelle et de découverte mutuelle entre auteurs et professionnels du livre français et singapouriens. C'est une initiative du National Arts Council de Singapour et d'Écla Aquitaine, mise en œuvre avec le concours de The Arts House (« la maison des arts ») et de l'Institut français de Singapour, à l'occasion des 50 ans de l'indépendance de l'île (l'année 2015 marquant le 50e anniversaire des relations diplomatiques entre la Cité-État et la France).

Il s'agit d'offrir au lauréat de chaque pays des conditions de travail appropriées ainsi qu'une bourse d'écriture, pour ce qui constitue avant tout une **résidence de création**, pendant laquelle l'auteur développe librement son projet d'écriture. Le lauréat aquitain, accueilli par The Arts House, pourra également être invité à prendre part à quelques rencontres avec les professionnels du livre et/ou le public singapourien, en particulier lors du *Singapore Writers Festival* qui a lieu début novembre.

- Le séjour est d'une durée de 6 semaines, du 15 octobre au 30 novembre 2015.
- Hébergement dans la cité de Singapour offert par The Arts House
- Bourse d'écriture de 2400 € nets, octroyée par Écla Aquitaine.
- Prise en charge du voyage aller-retour France-Singapour, en classe économique.
- Genres littéraires éligibles : **roman, nouvelles, poésie, bande dessinée, traduction littéraire.**

### **Vous pouvez postuler à cette résidence si :**

- > vous avez à votre actif au moins deux livres publiés à titre individuel ou collectif, à compte d'éditeur ;
- > vous êtes domicilié en Aquitaine depuis au moins 1 an ;
- > vous avez un projet d'écriture à développer pendant la résidence ;
- > **Il n'est pas nécessaire d'être déjà traduit et publié en anglais pour postuler, mais une bonne pratique de cette langue est souhaitable.** Singapour a quatre langues principales – l'anglais, le mandarin, le tamoul et le malais – les deux premières étant les plus utilisées.

**Date limite de dépôt du dossier : lundi 2 mars 2015**

**Prénom Nom** .....

### **Domaine littéraire de votre projet**

- roman, fiction       nouvelles       poésie       bande dessinée  
 traduction littéraire

Fait à .....

Le .....

Signature

# Vous

**NOM (état civil)** ..... **Prénom** .....

Pseudonyme .....

**Date de naissance** ..... / ..... / ..... **Lieu de naissance** .....

**Nationalité** .....

**Adresse domicile** .....

.....

**Téléphone** ..... **Courriel** .....

**Blog ou site internet** .....

**Langues parlées** .....

• **Pour les traducteurs : langues traduites et sens de traduction** (par exemple : français vers italien)

.....

.....

• **L'écriture (l'illustration ou la traduction) est-elle votre principale source de revenus ?** OUI - NON

• **Autre métier ou source de revenus habituelle** .....

• **Êtes-vous affilié** • à l'Agessa : OUI - NON > si oui, n° d'affiliation .....

• à la MDA : OUI - NON > si oui, n° d'affiliation .....

• **Êtes-vous dispensé de précompte Agessa ou MDA ?** OUI - NON

• **Avez-vous déjà bénéficié d'une bourse d'écriture ou d'une résidence ?** OUI - NON

Si oui, précisez la ou les années et le nom de l'organisme qui vous l'a accordée

.....

.....

## Votre projet d'écriture en résidence

• **Titre** (provisoire ou définitif) .....

• **Présentation de votre projet, en quelques lignes** (une présentation plus détaillée sera jointe au dossier de candidature) :

.....

.....

.....

.....

.....

• **Êtes-vous en contact avec un éditeur pour ce projet ?** OUI - NON

Si vous avez déjà signé un contrat, merci d'en joindre une copie.

• **Avez-vous sollicité d'autres aides ou bourses pour ce projet ?** OUI - NON

Si oui, précisez la date, le nom de l'organisme et le résultat de votre demande (accord / refus / en attente)

.....

.....

# DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

*IMPORTANT ! MERCI DE NE PAS RELIER NI AGRAFER CES DOCUMENTS,  
qui seront scannés pour transmission aux membres du jury.*

- **Le présent formulaire rempli et signé.**
- **Une lettre de motivation** précisant les raisons de votre demande, vos attentes, votre parcours professionnel et votre situation personnelle ; situant le projet d'écriture dans votre œuvre et l'intérêt de le développer en résidence à Singapour.
- **Une présentation de votre projet d'écriture** en un feuillet minimum : synopsis ou description qui peut être accompagnée d'un extrait de quelques pages déjà rédigées, ou, pour les illustrateurs, de l'envoi d'une maquette et de quelques planches.
- **Votre CV**
- **Votre bibliographie complète.** Merci de préciser : titre, éditeur, année de publication.
- Une photocopie de votre **dernier contrat d'édition signé.**
- Le cas échéant, **copie du contrat d'édition concernant le projet d'écriture ou lettre d'intention de l'éditeur pressenti ;**
- **Un exemplaire de vos 2 derniers livres** publiés ou une sélection de 2 de vos ouvrages dans le même domaine que le projet présenté.  
*Après le choix du jury, Écla conservera les livres du lauréat et retournera les autres à leurs auteurs.*

**Dossier complet**  
**à renvoyer avant le lundi 2 mars 2015**  
par courrier à :

**ÉCLA Aquitaine**  
Vie littéraire «Résidence Aquitaine-Singapour»  
Bât. 36-37 rue des Terres Neuves  
33130 Bègles

**Vous pouvez également nous adresser votre dossier par courriel ([flore.llopis@ecla.aquitaine.fr](mailto:flore.llopis@ecla.aquitaine.fr))  
et le compléter en nous transmettant vos 2 livres par courrier  
ou en les déposant à Écla au Pôle Vie littéraire.**

#### **Renseignements :**

ÉCLA Aquitaine 05 47 50 10 13

Corinne Chiaradia : [corinne.chiaradia@ecla.aquitaine.fr](mailto:corinne.chiaradia@ecla.aquitaine.fr) / Flore Llopis : [flore.llopis@ecla.aquitaine.fr](mailto:flore.llopis@ecla.aquitaine.fr)

# ANNEXE 1 : Cahier des charges de la résidence

## « Résidence Aquitaine-Singapour »

2015

Cette résidence est une initiative du **National Arts Council** de Singapour et d'**Écla Aquitaine**, mise en œuvre avec le concours de **The Arts House** (« la maison des arts ») et de **l'Institut français de Singapour**, à l'occasion des 50 ans de l'indépendance de l'île (l'année 2015 marquant le 50e anniversaire des relations diplomatiques entre la Cité-État et la France).

La résidence croisée (un auteur Singapourien sera reçu en Aquitaine au printemps 2015) est développée dans un esprit de coopération interculturelle et de découverte mutuelle entre auteurs et professionnels du livre français et singapouriens.

- **Durée du séjour**

Les séjours sont d'une durée de 6 semaines (non fractionnables)

- entre le 2 mars et le 14 avril à Bordeaux pour l'auteur singapourien,
- entre le 15 octobre et le 30 novembre 2015 à Singapour pour l'auteur aquitain.

Les dates précises d'arrivée et de départ seront calées en fonction des contraintes des auteurs et des partenaires et des opportunités de transport (vols Bordeaux-Singapour).

- **Nature de la résidence**

La résidence offrira à l'auteur le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité son travail de création en cours. Il pourra consacrer au moins 70 % de son temps à ce travail personnel. Il pourra cependant être sollicité pour quelques rencontres professionnelles et/ou publiques, en librairie, bibliothèque, salon du livre, associations ou milieu scolaire, en particulier lors du Singapore Writers Festival qui a lieu début novembre.

- **Rémunération de l'auteur**

Le lauréat français bénéficie d'une bourse de 2 400 euros net octroyée par Écla Aquitaine. La bourse sera versée, par virement bancaire, en début de résidence.

*Rappel : bourses d'écriture et crédits de résidence rémunérés en « droits d'auteurs » sont assujettis au régime de sécurité sociale des artistes auteurs : Écla acquittera les cotisations obligatoires pour le compte de l'auteur.*

- **Hébergement**

Le lauréat singapourien est accueilli à la résidence de la Prévôté, une maison individuelle dans le centre-ville de Bordeaux. Le lauréat français sera hébergé dans la cité de Singapour, l'adresse précise du logement sera communiquée avant la fin de l'appel à candidature (début mars).

L'hébergement et le dispositif d'accueil sont fournis gratuitement par les organismes hôtes.

- **Frais de séjour**

L'auteur aura à sa charge les dépenses suivantes : assurances personnelles, frais de subsistance, déplacements personnels, frais de réalisation de son projet.

- **Transports**

- Les frais de transport entre le domicile de l'auteur aquitain et Singapour seront pris en charge par l'Institut français de Singapour (vol en classe économique).
- Les frais de déplacement sur place, prévus dans le cadre de manifestations ou lectures, à l'initiative de la structure d'accueil, sont pris en charge par l'institution qui reçoit.

- **Dispositif d'accueil**

Les auteurs en résidence seront soutenus dans leurs volontés de rencontrer les créateurs, les éditeurs, les lieux, les publics et les manifestations de la région concernée.

D'éventuels frais d'interprétariat lors des rencontres publiques sont pris en charge par les structures d'accueil.

- **Engagement de l'auteur**

Pendant la durée de la résidence, l'auteur s'engage à renoncer à toute autre activité professionnelle, sauf accord préalable.

Il s'engage à promouvoir son œuvre durant son séjour à raison quelques rencontres rencontres professionnelles et/ou publiques ... Chaque projet de rencontre est soumis à l'accord du résident.

- **Éligibilité et conditions d'accès pour les auteurs aquitains**

Peuvent postuler à cette résidence :

- Les auteurs ayant au moins 2 livres déjà publiés, à titre individuel ou collectif, à compte d'éditeur ;
- domiciliés en Aquitaine ;
- et œuvrant dans l'un des genres littéraires suivant :
  - roman, nouvelles, fiction littéraire
  - poésie
  - bande dessinée (scénariste et dessinateurs)
  - traduction littéraire.

Conditions pour postuler :

- avoir un projet d'écriture à développer pendant la résidence ;
- être disponible six semaines d'affilée, entre le 15 octobre et le 30 novembre 2015 ;
- une bonne connaissance de l'anglais est recommandée.

- **Critères d'évaluation des dossiers de candidature**

- qualité de l'œuvre antérieure ;
- intérêt du projet d'écriture en regard de la démarche de l'auteur ;
- qualité de l'argumentation de l'auteur pour justifier la pertinence de son séjour ;

- **Modalité d'attribution**

Les dossiers sont examinés par une commission de sélection dans le mois qui suit la date limite de candidature. La commission, mise en place par Écla, est composée de représentants du Conseil régional d'Aquitaine et de professionnels du livre et de la lecture. Les candidats sont avertis du choix final du jury par courrier signé de la direction d'Écla.

---

Cette résidence croisée résulte d'une entente d'Écla Aquitaine avec :

Le National Arts Council Singapore : <https://www.nac.gov.sg/>

The Arts House : <https://www.theartshouse.sg/>

L'Institut français Singapour : <http://www.institutfrancais.sg/>

